PROGRAMME DE FORMATION

Piloter le plan de développement des compétences

Objectifs

- Préparer et piloter un plan de développement des compétences
- Maximiser l'impact des investissements en développement des ressources humaines
- Accompagner par la formation pour mettre à niveau les compétences de l'entreprise
- Accompagner les projets de développement par la formation

Public concerné

Responsables RH, Responsable formation, assistants RH

Prérequis

Aucun

Durée

2 jours (14 heures)

Animateurs

Formateur expérimenté

Effectifs

8 participants maximum

Accès aux locaux

Locaux conforme à l'accueil des personnes à mobilité réduite.

Moyens pédagogiques

- Tableau blanc / paperboard
- Vidéoprojecteur
- Support de cours
- Mises en situation

Méthodes pédagogiques

- Magistrales
- Interrogatives
- Démonstratives
- Actives
- Expérientielles

Evaluations et suivi de formation

- Evaluation préalable et évaluation à chaud
- Questionnaire de satisfaction
- Remise d'une attestation de formation

CONTENU DE LA FORMATION

La place du plan de développement des compétences dans la politique de l'entreprise

- Objectifs
- La réforme de la formation professionnelle de 2018
- Lien avec la GEPP

Identification des besoins

- Analyse des orientations stratégiques de l'entreprise
- Analyse des besoins en formation du personnel (mise en place d'outils de recueil des besoins)
- Formalisation des objectifs professionnels à atteindre
- Prise en compte des caractéristiques des personnes à former – niveaux de compétences ou de connaissances, appétence à se former
- Diagnostic des besoins individuels et collectifs de développement des compétences
- Implication des managers dans l'élaboration du plan

Préparation du plan de développement des compétences prévisionnel

- Arbitrer les différentes demandes en fonction du budget alloué et des priorités
- Identifier les leviers d'optimisation des coûts et financements possibles
- Formaliser le plan
  - Chiffrage
  - Liste des formations
  - Stagiaires
  - Etc
- Communiquer avec le CSE afin de favoriser un dialogue social constructif

Pilotage du plan de développement des compétences

- Choix des prestataires de formation ou des formateurs internes
- Choix des modes de formation : AFEST, Pro A, présentiel, distanciel, blended…
- Définition du planning de formation
- Suivi administratif et logistique du plan
- Relation avec les OPCO

Accompagnement

- Suivi des stagiaires en post-formation : transfert et mise en application sur le poste de travail
- Préconisations et définition de nouveaux axes de progrès

Evaluation et finalisation du plan

- Mesure des objectifs de performance
- Mise en place d'actions correctives individuelles ou collectives si nécessaire
- Enquête de satisfaction
- Indicateurs liés à la réalisation du plan